

si bon leur semblait, « de faire mettre et placer dans la partye dudit cloître qui aura été baty des deniers de ladite fondation une épitaphe qui fera mention d'Icelle ; comme aussi pourront faire mettre ses armoiries dans les arcades de ladite partye dudit cloître. » (1)

L'année 1702 s'acheva pour le Père Joseph sur un nouveau deuil. Au commencement de décembre s'éteignit une de ses tantes, Marie-Anne Leneuf, veuve du baron de Bécancourt. Comme sa sœur Catherine, mère du Père Joseph, elle fut inhumée dans l'église des Récollets de Québec, « en présence d'un grand nombre de personnes ». (2).

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(A suivre.)

---

(1) Tout ce que nous avons écrit touchant la fondation de Charles Aubert de Lachesnaie est tiré du contrat de cette fondation. Archives judiciaires de Québec, Greffe de Genaple, 11 novembre 1702.

(2) Acte de sépulture. Registres de Notre Dame de Québec.

